



Lire et Ecrire
Communauté française

Principaux résultats de l'enquête 2008¹ SUR L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

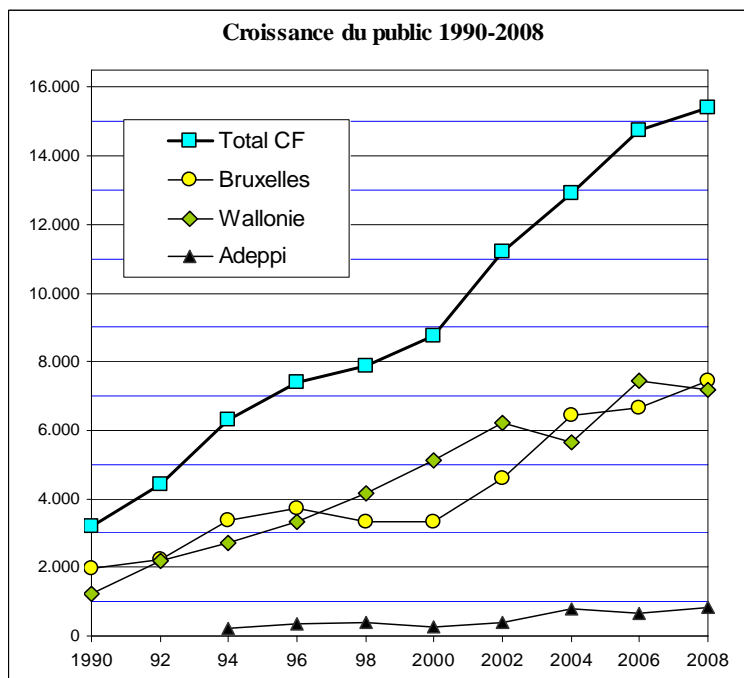
RÉSUMÉ²

L'enquête 2008 dénombrait 15.417 apprenants suivant des formations auprès d'opérateurs du secteur de l'alpha : 7.428 à Bruxelles (48,2%), 7.179 en Wallonie (46,6%), et 810 apprenants auprès de l'ADEPPI³ (5,3%).

Comme le montre le graphique, le nombre d'apprenants est globalement en progression continue depuis près de 20 ans.⁴

158 organismes ont participé cette année à l'enquête : 82 à Bruxelles, 74 en Région wallonne, et 2 dont l'aire d'action est la Communauté française, à savoir *Lire et Ecrire Communauté française* et l'ADEPPI.

Ces organismes sont majoritairement des associations d'initiative privée (asbl, parfois associations de fait), mais on compte aussi 16% d'organismes ou services d'initiative publique (CPAS, maisons ou régies de quartier, foyers culturels, bibliothèques, centres pour réfugiés, etc.).



Au total, *Lire et Ecrire* identifiait cette année 207 opérateurs d'alpha⁵. Si l'enquête n'est donc pas exhaustive, le taux de participation (158 sur 207, soit 76%) garantit cependant que ses résultats sont représentatifs de l'ensemble de l'activité et du public du secteur.

¹ Les réponses au questionnaire portent soit sur l'année civile 2008, soit sur l'année scolaire 2007-08 ; pour la facilité, nous dirons 2008.

² L'analyse complète (34 p.) ainsi que les tableaux statistiques détaillés sont disponibles à L & E Communauté française (02 502.72.01 ou lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be).

³ L'ADEPPI, Atelier D'Éducation Permanente pour Personnes Incarcérées, intervient dans les prisons de Bruxelles et de Wallonie.

⁴ Avec des aléas qui sont surtout liés au nombre de répondants, qui varie d'une année à l'autre.

⁵ Hormis les écoles de Promotion sociale, qui font l'objet d'une enquête distincte, menée par cette administration.

Bien qu'elles visent par définition les adultes qui ne maîtrisent pas l'écrit et les connaissances de base, les formations du secteur de l'alpha débordent en fait l'alphabétisation au sens strict.

Le principe est de ne pas exclure du champ des activités prises en compte celles qui font partie du projet global d'éducation et de formation des opérateurs d'alpha, activités pour lesquelles ils ont développé une expertise particulière du fait de leur expérience de travail avec des apprenants pas, peu ou mal scolarisés.

L'enquête ne concerne toutefois que les opérateurs organisant *au moins une des deux premières formations*, telles que définies ci-dessous :

1. **"Alpha francophones"** = apprendre à lire, écrire, calculer, ... pour des adultes francophones ou maîtrisant le français, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme ni en Belgique, ni à l'étranger (ou ne maîtrisant pas les compétences correspondant au CEB).
2. **"Alpha / FLE"** = IDEM, mais pour des adultes non francophones et qui apprennent à parler, lire, écrire, calculer, ... en français.
3. **"Formation de base" / Remise à niveau** = poursuivre sa formation en lecture, écriture, calcul ..., pour des adultes sachant parler français et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB (ou qui ont les compétences équivalentes).
4. **"FLE scolarisés"** = apprendre à parler et écrire en français, pour des adultes maîtrisant convenablement l'écrit dans leur langue maternelle ou une langue usuelle dans leur pays d'origine, et qui ont généralement acquis un diplôme scolaire dans cette langue.

[FLE = Français Langue Etrangère] / [CEB = Certificat d'Etudes de Base, c-à-d les primaires]
Ci-après, 'Alpha francophones' et 'Alpha FLE' sont regroupés en 'Alpha' (sans distinction)

Sur l'ensemble des groupes de formation organisés dans le secteur (plus d'un millier de groupes au total), 75% sont effectivement des groupes Alpha, 5% des groupes de formation de base ou remise à niveau, et 20% des groupes de FLE pour personnes scolarisées dans leur langue.⁶

Les Régions diffèrent un peu quant à cette répartition. La proportion de groupes FLE scolarisés est plus importante en Wallonie (22%) qu'à Bruxelles (18%), et surtout celle de la catégorie 'intermédiaire' formation de base (8% en Wallonie, pour 2% à Bruxelles).

Ceci tient notamment aux différences de législation des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle entre ces régions.

Répartition des groupes selon les types de formations

	Nombre total de groupes	Alpha (sans distinction)	Fo. base / Rem à niveau	FLE scol.	Total	non précisé ou hétérogène
BRUXELLES	546	423	12	96	531	15
%		80%	2%	18%	100%	3%
WALLONIE	557	378	44	121	543	14
%		70%	8%	22%	100%	3%
TOTAL (sans Adeppi)	1.103	801	56	217	1.074	29
%		75%	5%	20%	100%	3%
ADEPPI	36	1	34	1	36	
%		3%	94%	3%	100%	
TOTAL CF	1.139	802	90	218	1.110	29

Une approche intégrée

A côté des formations au sens strict, et souvent en lien étroit avec elles, de nombreux opérateurs d'alpha développent une foule d'autres activités avec les apprenants⁷ : visites (musées, lieux publics...), sorties dans le quartier ou au-delà, rencontres avec des personnes-ressource, ateliers les plus divers. Beaucoup de ces ateliers explorent différentes formes d'expression (ateliers d'écriture, peinture, photo, théâtre, conte, chant, mime, rap...). D'autres visent des apprentissages spécifiques (groupes 'Permis de conduire', informatique, voire atelier 'potager'). D'autres encore concernent la

⁶ Proportions sans l'Adeppi, tout-à-fait atypique à cet égard (voir au bas du tableau).

⁷ Sans compter les activités s'adressant à d'autres publics : formation des formateurs, sensibilisation, etc.

participation, l'implication citoyenne (atelier actualité, droits sociaux, comité des apprenants...), la santé et le bien-être (atelier santé, gym, cuisine...), la vie quotidienne (ateliers parents, 'documents administratifs', recherche d'emploi,...), les loisirs (ateliers jeux, cercles de lecture...). Et cetera.

Cette approche 'holistique' des formations fait écho à deux autres caractéristiques du secteur de l'alpha en Belgique francophone. Un ancrage majoritairement associatif dans lequel une minorité seulement des opérateurs se consacrent exclusivement à l'alphabétisation et à des tâches connexes telles que formation de formateurs, sensibilisation, recherches, etc. Pour la plupart au contraire, l'alphabétisation (et les formations assimilées) ne constitue qu'un des pôles de leur activité, qui se déploie par ailleurs dans des domaines fort variés : l'éducation permanente des adultes, l'aide ou le service social, le développement communautaire, l'insertion socioprofessionnelle et l'emploi, l'accueil et l'intégration des populations étrangères, l'accueil des réfugiés, l'aide à la jeunesse, le soutien scolaire, la culture, l'aide au logement, etc. Ainsi que des financements publics en lien avec cette approche globale et intégrée.

Les opérateurs d'alpha sont aussi nombreux (plus du tiers d'entre eux) à organiser une école de devoirs, ce qui témoigne de la fréquence d'une démarche conjointe de formation d'alpha pour les adultes et de prévention de l'analphabétisme à l'égard des enfants et des jeunes.

Ajoutons que ces organismes travaillent rarement isolément : ils agissent généralement en partenariat avec d'autres associations ou organismes et services tels que les Offices de l'emploi et de la formation, les écoles de Promotion sociale, les CPAS, les régies de quartier, les prisons, etc.

Les opérateurs dispensent également souvent les cours dans des lieux autres que leurs propres locaux : bibliothèques, centres culturels, maisons de quartier, CPAS, écoles, cités sociales, etc.

Un secteur en croissance, mais une offre qui reste insuffisante

On a vu plus haut que le nombre d'apprenants croît quasi continûment depuis près de 20 ans.

Pourtant, cette année encore, au moins 2.370 candidats aux formations ont dû être « refusés » (c'est-à-dire réorientés, mis en liste d'attente, etc.) – au minimum, car le nombre de refus n'est pas toujours enregistré. Or il s'agit bien là du public qui aurait dû pouvoir en principe trouver place auprès des opérateurs d'alpha : nous n'y incluons pas les plus de 5.000 candidats qui se sont adressés à eux mais ne correspondaient pas à leur public-cible, généralement parce qu'ils disposaient d'un niveau de scolarité déjà élevé – des candidats qu'il était effectivement plus adéquat de réorienter ailleurs, pour autant que cette possibilité existe.

Seuls 14% des répondants déclarent n'avoir dû refuser personne, tandis que la grande majorité déplorent d'avoir manqué de moyens, de formateurs, de locaux, pour répondre à la demande.

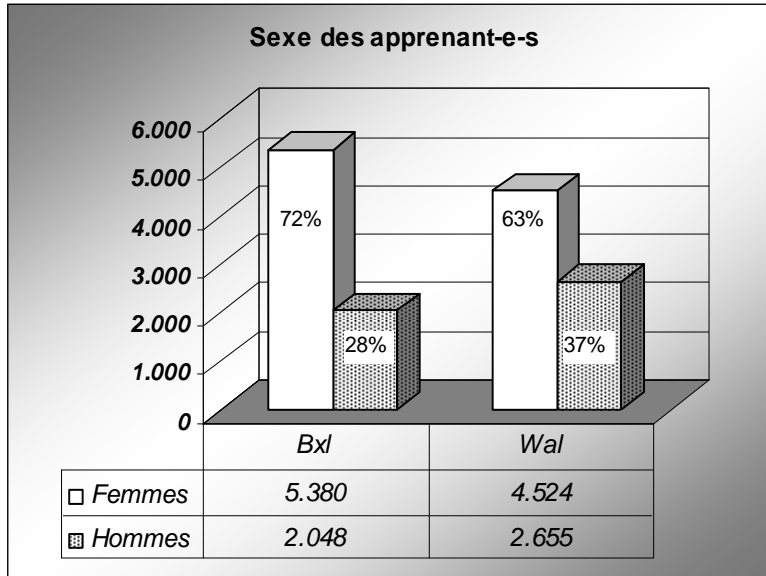
Parmi les motifs qui ont empêché l'entrée en formation, on relèvera encore, dans un registre différent mais tout aussi crucial, les difficultés d'accès (horaire incompatible, mais surtout insuffisance des transports publics vers le lieu de formation) et l'absence de garderie d'enfants.

Ces données mettent en évidence que le secteur pourrait se développer encore, par l'augmentation de sa capacité et par l'amélioration des services (internes et externes) permettant à chacun d'accéder aux formations.

LES APPRENANTES ET APPRENANTS

Genre

Les femmes représentaient 65% de l'ensemble des apprenants – ou plus justement une proportion encore plus importante, avoisinant les 70%, si l'on ne tient pas compte ici du public des détenus, essentiellement masculin⁸.



La surreprésentation des femmes, plus forte à Bruxelles (72%) qu'en Wallonie (63%), pourrait sembler de prime abord liée au fait que de nombreux opérateurs bruxellois (36%) ont un public exclusivement féminin, alors que de tels opérateurs sont rares en Wallonie (9%).

L'observation de la répartition des groupes de formation selon le genre (groupes Femmes / Hommes / Mixtes) offre toutefois un autre éclairage de cette problématique.

Dans les deux Régions, la proportion de groupes féminins est similaire à celle des organismes accueillant exclusivement des femmes, alors que de nombreux organismes mixtes proposent, à côté de groupes mixtes, des groupes Femmes : c'est le cas pour 13 opérateurs à Bruxelles, 12 en Wallonie.

Il apparaît ainsi que même des opérateurs dont l'option est de s'adresser à un public mixte organisent

des groupes où les femmes peuvent se retrouver uniquement entre elles – sans doute parce qu'ils estiment qu'ils ne pourraient pas rencontrer autrement une partie du public féminin.

	Nombre total de groupes	Groupes Fem.	Groupes Hom.	Groupes Mixtes
BRUXELLES	546	193	1	352
%		35%	0,2%	64%
WALLONIE	557	53	15	489
%		10%	3%	88%
TOTAL CF (sans Adeppi)	1.103	246	16	841
%		22%	1%	76%

Le nombre de groupes Hommes est au contraire très réduit ; à 2-3 exceptions près, ce sont en fait des groupes de détenus.

Ces observations ne permettent évidemment aucune hypothèse quant aux raisons de la moindre participation des hommes dans les formations du secteur. Mais elles invitent à analyser plus finement ce phénomène et à chercher les moyens de rencontrer davantage le public masculin, qui n'est pas mieux loti que les femmes quant à la maîtrise de l'écrit et des connaissances de base.

⁸ Outre l'Adeppi (810 apprenants, dont 92% d'hommes), les trois autres opérateurs intervenant en prison (Aide et reclassement dans la région de Huy, L&E Charleroi et CIEP Namur) comptaient au total 130 apprenants détenus, tous hommes.

Age

Globalement⁹, 15% des apprenants ont moins de 26 ans, 46% entre 26 et 40 ans, et 39% plus de 40 ans (dont la moitié plus de 50). Une moyenne d'âge donc relativement élevée pour un public en formation.

Cette répartition ne varie pas beaucoup d'une année à l'autre ni d'une Région à l'autre, si ce n'est que la Wallonie présente un profil de public légèrement plus 'jeune' que Bruxelles.

Nationalité

Les apprenants étrangers constituaient 61% du public en Wallonie, 73% à Bruxelles, où la population étrangère est aussi globalement nettement plus importante.¹⁰

Parmi les apprenants belges, nous distinguons encore entre 'Belges à la naissance' / 'Belges d'origine étrangère'¹¹ (sans remonter de génération : il s'agit uniquement de personnes ayant fait elles-mêmes la démarche d'acquisition de nationalité).

Concernant les apprenants de nationalité belge, la différence entre les deux Régions s'accroît encore : à Bruxelles seulement 1,5% des apprenants sont des « Belges de souche », tandis que cette proportion monte à 23% en Wallonie.

Ces données posent de manière cruciale la question d'une offre de cours accessible au public belge 'de souche' : la composition habituelle des groupes du secteur de l'alpha confirme en effet souvent ces personnes dans l'impression que cette offre ne leur est pas adressée et que, pour ainsi dire, « l'alphabétisation, c'est pour les étrangers ».

	Appr. étr.	Appr. belges		Total
		de naissance	d'origine étrangère	
Bruxelles	5.360	109	1.862	7.331
	73 %	1,5 %	25 %	100%
Wallonie	4.373	1.626	1.175	7.174
	61 %	23 %	16 %	100%
Adeppi	407	403		810
	50 %	50 %		100%
Com. fr.	10.140	2.138	3.037	15.315
	66 %	14 %	20 %	100%

NB : Certains répondants (dont l'Adeppi) n'ont pas fait la distinction au sein des Belges. La catégorie 'Belges de naissance' est de ce fait surévaluée.

De fait, les opérateurs qui accueillent des apprenants 'belges de souche' ont souvent attiré ce public par un recrutement spécifique ou des campagnes de sensibilisation ciblées, campagnes généralement menées avec ces apprenants eux-mêmes, par ex. le groupe verviétois *Osons en parler*, le groupe *SoLid'Es* (comme Solidarité-Liberté-Espoir) en Hainaut occidental, ou le groupe *Y a pas d'âge* à Namur.

⁹ Sans l'ADEPPI : sous l'angle de l'âge également, son public reflète le profil de la population carcérale : moins d'apprenants de plus de 40 ans (16%) et davantage de jeunes entre 18 et 25 ans (31%).

¹⁰ En 2008, 28% de la population bruxelloise était de nationalité étrangère, 9% en Wallonie (*source : Statbel*). Ces proportions sont constantes depuis le début des années 2000, malgré le nombre important de naturalisations. Notons que ces données concernent uniquement les résidents enregistrés et ne peuvent rendre compte de la présence de personnes en situation transitoire ou irrégulière.

¹¹ Les enquêtes précédentes montraient en effet qu'une large part des apprenants belges étaient des allochtones ayant acquis la nationalité. Une recherche-action menée par L&E Bruxelles confirme le nombre très faible d'apprenants belges d'origine à Bruxelles, tout en explorant les pistes pour rencontrer davantage ce public – cf. Charles Duchène, Catherine Stercq : *La place et la participation effective des populations d'origine belge aux formations d'alphabétisation en Région bruxelloise*, 2005 et 2006.

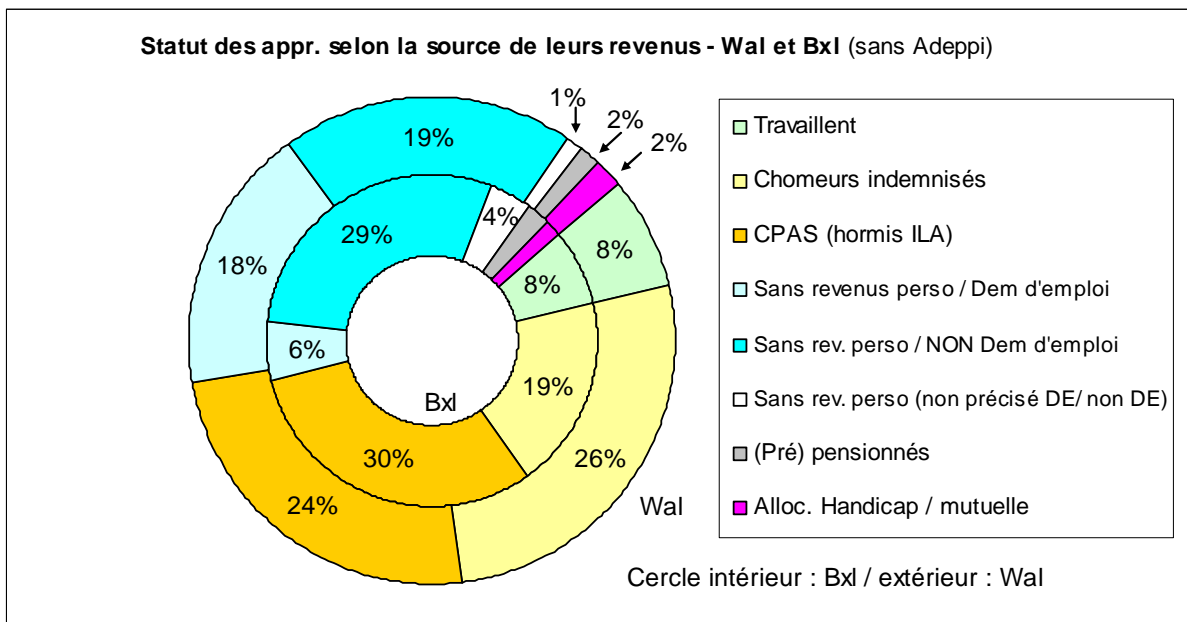
En ce qui concerne les pays de provenance des apprenants étrangers, les apprenants originaires du Maghreb constituent dans les deux Régions le groupe le plus nombreux (50% du public étranger à Bruxelles, 21% en Wallonie), le deuxième groupe est constitué des apprenants originaires d'Afrique subsaharienne (16% dans les deux Régions), le troisième de ceux venus de Turquie (16% en Wallonie, 9% à Bruxelles), le quatrième de ceux venus d'Europe centrale et de l'est (13% en Wallonie, 3% à Bruxelles). En proportions moindres, on trouve à vrai dire maintenant dans le secteur de l'alpha des apprenants issus d'à peu près toutes les régions du monde.

Au moins un millier d'apprenants sont des réfugiés, demandeurs d'asile ou candidats à la régularisation (13% des apprenants étrangers en Wallonie, 8% à Bruxelles).

Ces chiffres sont fort en-deçà de la situation réelle, car il est très fréquent que les organismes ne répondent pas à cette question, sans doute par souci de discrétion.

Statut des apprenants (selon la source de leurs revenus)

Le graphique ci-dessous illustre l'ensemble des catégories¹² et permet de comparer la situation des apprenants à Bruxelles et en Wallonie.



Globalement, le groupe le plus important est constitué des apprenants recevant une allocation ou d'une aide du CPAS (30% à Bruxelles, 24% en Wallonie, soit 27% au total).

Pour trois des catégories représentées, les proportions d'apprenants sont identiques dans les deux Régions : 8% ont un travail (officiel), 2% sont des pensionnés ou prépensionnés, et 2% encore bénéficient d'allocations de la mutuelle ou d'une pension d'handicapé.

Des différences s'observent par contre pour les catégories où intervient le critère « inscrit ou non comme demandeur d'emploi », les catégories 'demandeur d'emploi' (indemnisé ou non) étant toujours plus importantes en Wallonie qu'à Bruxelles. Ceci est à mettre en lien avec le fait que les

¹² « Sans revenus personnels » représente ici les apprenants ne disposant pas personnellement d'un revenu officiel, qu'il soit lié à leur activité ou au fait d'être titulaire d'un droit à une indemnité ou allocation. On distingue parmi eux les demandeurs d'emploi (non indemnisés donc) et les non demandeurs d'emploi, sous-groupe qui comporte les femmes (ou hommes) 'au foyer', les étudiants ou jeunes à charge de leur famille, les détenus, ainsi que les demandeurs d'asile en 1^{ère} phase ou en demande de régularisation, etc.

opérateurs d'alpha de Wallonie sont nettement plus nombreux qu'à Bruxelles à être agréés comme organisme d'insertion socio-professionnelle (voir ci-après la section *Contrats de formation*).

Quoiqu'il en soit des différences ou des similitudes entre les deux Régions en ce qui concerne le statut et les moyens de subsistance des apprenants, ces données confirment le sentiment souvent exprimé par les formateurs, à savoir qu'ils travaillent avec des personnes confrontées à de grandes difficultés dans leur vie quotidienne.

C'est une des raisons pour laquelle les acteurs du secteur associatif s'impliquent fréquemment dans des actions et des revendications d'ordre politique, qui concernent le droit des personnes à des conditions de vie dignes, le droit au travail, au logement, à la santé,... et bien sûr le droit de se former.

C'est aussi parce qu'il semble impossible à la plupart des opérateurs de ne pas prendre en compte cette dimension de conditions d'existence précaires ou difficiles que l'alphabétisation telle qu'elle est organisée dans les associations n'est quasi jamais une offre de 'cours secs', mais qu'elle est intégrée à d'autres activités ou à d'autres services. Et le fait que de plus en plus d'organismes (para)publics développent des cours d'alpha, alpha-FLE, etc. procède de la même logique.

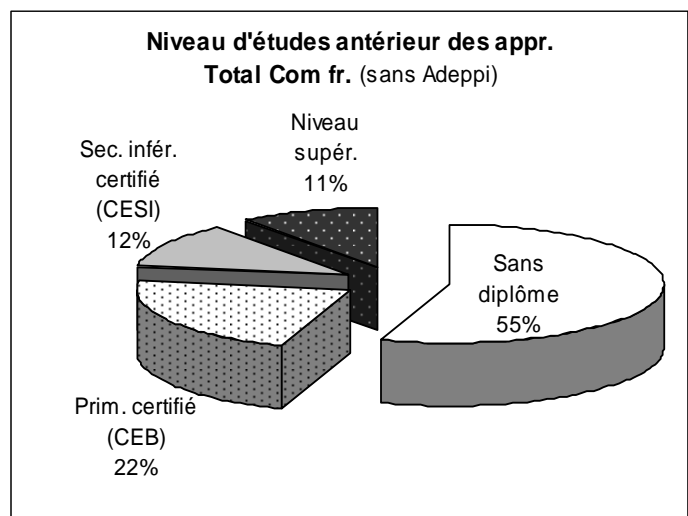
Les participants disposent ainsi d'un soutien et d'outils pour trouver une issue à leurs difficultés sur le lieu même de leur formation ou dans des organismes proches vers lesquels ils sont orientés.

Niveau de scolarité antérieur

Dans l'ensemble, 55% des apprenants n'ont pas l'équivalent du Certificat d'Etudes de Base (CEB, le diplôme de primaire).

En y ajoutant les 22% qui possédaient au mieux ce certificat, plus des 3/4 du public n'avaient pas dépassé ce niveau de scolarité élémentaire.

Si la majorité des apprenants ont donc bien un niveau de scolarisation en rapport avec la finalité première du secteur de l'alpha, le fait que près d'un quart du public ait au moins un niveau de diplôme CESI (secondaire inférieur) appelle quelques commentaires.



Cela s'explique d'une part par l'expertise en matière d'enseignement du FLE (Français Langue Etrangère), qui s'est naturellement développée dans le secteur de l'alpha puisqu'il s'adresse depuis l'origine majoritairement aux apprenants étrangers – expertise et notoriété qui continuent de drainer vers ce secteur un public demandeur de FLE, quel que soit son niveau de scolarité.

La part du public « FLE scolarisés » décroît cependant depuis le début de la décennie, ce qui témoigne que les acteurs du secteur de l'alpha ont pris conscience d'une possible dérive et se sont recentrés sur la formation des adultes les moins scolarisés. Ce recentrage est toutefois conditionné par l'existence d'une offre de formation alternative¹³, pouvant accueillir les apprenants qui s'adresseraient au secteur de l'alpha pour ainsi dire par défaut.

¹³ L'ouverture d'un nombre important de places en FLE dans l'enseignement de Promotion sociale ces dernières années a permis d'y orienter davantage les personnes dotées d'un bagage scolaire suffisant pour suivre ce type d'enseignement.

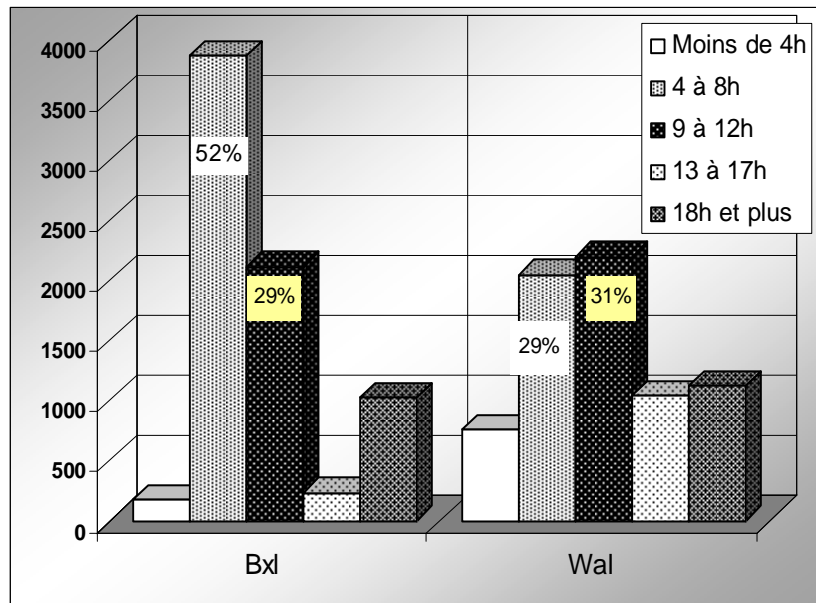
La présence dans le secteur de l'alpha d'apprenants qui ont obtenu un diplôme relativement élevé reflète aussi le haut niveau des prérequis exigés pour pouvoir entamer ou poursuivre d'autres formations continuées, y compris les formations professionnelles aux métiers les plus 'manuels'. Elle reflète encore que de nombreuses personnes pourtant détentrices d'un CESI, et à fortiori d'un CEB, ne maîtrisent pas les compétences de base et se trouvent démunies pour utiliser l'écrit dans leur vie quotidienne.

Durée et moment de la formation

Nombre d'heures de formation suivies par semaine

A Bruxelles, plus de la moitié des apprenants suivent un horaire de 4 à 8 h par semaine, 29% suivent de 9 à 12h de cours, le troisième type d'horaire relativement fréquent étant 18 h ou plus, suivi par 14% des apprenants, généralement des stagiaires en contrat de formation.

En Wallonie, les pratiques sont nettement plus variées. On trouve cependant la même prédominance des volumes horaires hebdomadaires 4 à 8h et 9 à 12h, mais adoptés ici par une proportion à peu près égale d'apprenants : respectivement 29% et 31%.



Les apprenants suivant moins de 4 h par semaine sont plus nombreux qu'à Bruxelles (11%), mais ils sont également plus nombreux à suivre un horaire plus conséquent : 16% suivent l'horaire le plus long (18h ou plus), 15% suivent entre 13 et 17 heures.

Comme à Bruxelles, il existe une corrélation entre le suivi d'un horaire long et le fait d'être stagiaire en contrat de formation. Mais d'une part les critères de volume horaire minimum pour de tels contrats varient d'une Région à l'autre (ce qui explique la fréquence différente de l'horaire 13h à 17 h), d'autre part le nombre d'apprenants en contrat de formation est beaucoup plus important en Wallonie (45% du public) qu'à Bruxelles (seulement 10%).

Moment de la formation (cours de jour / en soirée)

Sur l'ensemble des apprenants à Bruxelles et en Wallonie¹⁴, 91% suivaient les cours en journée, 9% en soirée. Mais ici également, les situations dans les deux Régions sont assez contrastées.

On comptait à Bruxelles un millier d'apprenants (14%) participant aux cours en soirée, pour 300 en Wallonie (4%, en incluant la trentaine qui combinent un horaire jour / soir).

La participation en soirée est évidemment liée à l'importance de l'offre de cours du soir. 22 organismes offraient de tels cours à Bruxelles, 15 en Wallonie, ce qui représente dans les deux cas un peu plus de 20% des opérateurs.

¹⁴ Sans les apprenants de l'Adeppi, qui suivent nécessairement les cours en journée.

Si l'offre de cours en soirée est cruciale pour ménager un accès aux formations pour le public non disponible en journée, notamment les personnes qui travaillent, ce n'est pas pour autant un horaire qui « attire les foules ». En effet, les groupes organisés en soirée comptent en moyenne moins de participants que les groupes de jour, différence faible à Bruxelles, mais importante en Wallonie. Il est vrai qu'en dehors des zones urbaines, il est plus difficile pour les apprenants de rejoindre de tels cours – c'est souvent même impossible.

Apprenants en Contrat de formation

4.292 apprenants suivaient leur formation dans le cadre d'un *Contrat de formation* (dit « F 70 bis ») leur permettant de bénéficier de certains avantages (rémunération horaire, remboursement des frais encourus, ...), au même titre que les autres demandeurs d'emploi en formation auprès du Forem ou de Bruxelles-Formation.

La situation est à cet égard nettement plus favorable en Wallonie qu'à Bruxelles, puisque 45% des apprenants y ont un Contrat de formation, contre seulement 10% à Bruxelles. Cet écart s'explique par le nombre d'opérateurs d'alpha agréés comme OISP : seulement une dizaine à Bruxelles, soit 17% des opérateurs, alors que cette proportion est 35% en Wallonie (25 opérateurs).

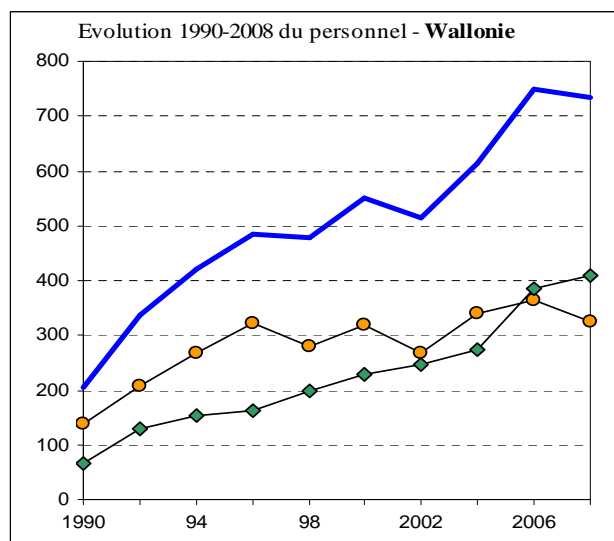
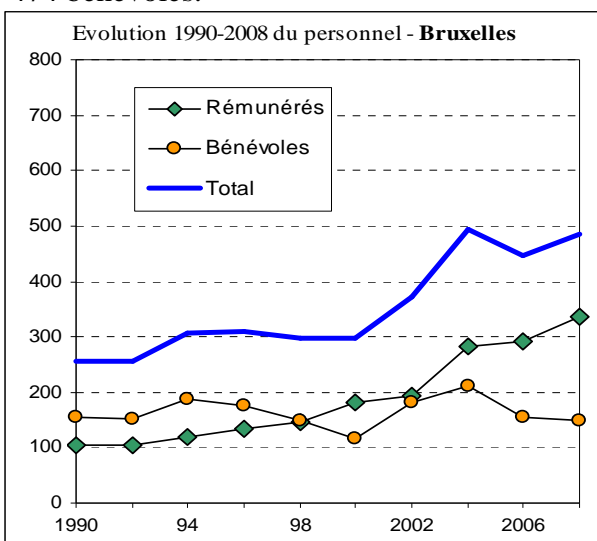
Du côté des stagiaires, la condition sine qua non pour bénéficier d'un contrat 'F 70 bis' est d'être inscrit comme demandeur d'emploi à Actiris ou au Forem (assortie d'autres conditions, dont le suivi d'un nombre minimum d'heures de formation, comme indiqué plus haut).

Sous cet angle, une proportion nettement plus importante d'apprenants en alpha seraient potentiellement éligibles à bénéficier d'un tel dispositif, en tout cas à Bruxelles.

Les femmes sont largement majoritaires parmi les apprenants en Contrat de formation, et cela dans les deux Régions : 77% à Bruxelles et 67% en Wallonie, soit une proportion encore supérieure à la proportion globale de femmes dans l'ensemble du public.

L'ENCADREMENT

L'enquête 2008 dénombre 1.254 personnes travaillant dans le secteur de l'alpha : 780 rémunérés et 474 bénévoles.



On comptait 337 rémunérés à Bruxelles, 409 en Wallonie, auxquels il faut ajouter le personnel (exclusivement rémunéré) de l'ADEPPI et de L&E Communauté française, dont l'aire d'activité couvre les deux Régions, soit respectivement 24 et 10 personnes.

Pour s'en tenir aux tendances générales, le nombre de rémunérés et de bénévoles a augmenté de manière significative de 1990 jusque vers 2005 ; à partir de là, le nombre de rémunérés reste relativement stable, tandis que le nombre de bénévoles s'est progressivement amenuisé. Ils représentent actuellement 38% de l'ensemble du personnel (31% à Bruxelles, 44% en Wallonie).

Pour mémoire, en 1990 on comptait 462 membres du personnel, dont 63% étaient des bénévoles. Ils – et elles – ont donc joué un rôle essentiel dans l'essor puis dans le développement du secteur, compensant le peu d'attention accordée au départ par les pouvoirs publics à la prise en compte des personnes analphabètes. Actuellement encore, beaucoup d'associations restent fort attachées à la participation des bénévoles, gage d'une implication citoyenne dans la question de l'alphabétisation.

A l'instar du public, le personnel est majoritairement féminin, et dans une proportion encore plus importante : 78% des rémunérés et 76% des bénévoles sont des femmes.

Voici, très synthétiquement, quelques données chiffrées caractérisant **le personnel rémunéré** :

- ✓ Plus de la moitié d'entre eux (55%) sont embauchés dans le cadre des programmes de résorption du chômage (ACS à Bruxelles, APE en Wallonie), qui constituent de ce fait la principale source de financement du secteur.
- ✓ La moitié (51%) travaillent à temps partiel pour les activités du champ de l'alpha (bien qu'ils puissent être engagés à temps plein, donc en partie pour d'autres activités de l'organisme). Le temps de travail presté par les 780 rémunérés représente au total 574 *équivalent temps plein*.
- ✓ 64% se consacrent aux activités pédagogiques (formateurs, mais aussi coordinateurs pédagogiques, référents, etc.). Le nombre de rémunérés ayant une fonction différente (accueil ou accompagnement du public, gestion administrative, sensibilisation, responsable de projets, etc.) a augmenté à mesure que le secteur se développait et se professionnalisait.
- ✓ Les 2/3 des rémunérés ont une formation initiale au moins de niveau A1 : 41% sont diplômés du supérieur non universitaire, 25% sont universitaires.

Et en ce qui concerne **le personnel bénévole** :

- ✓ Les 3/4 (76%) consacrent 2 à 6h par semaine à l'alphabétisation ; 20% plus de 6 h. Il est exceptionnel que les bénévoles prestent moins de 2h par semaine (moins de 5%). En *équivalent temps plein (ETP)*, le temps de travail presté par les bénévoles (64 ETP) représente 10% du temps de travail total presté dans le secteur.
- ✓ Quasi tous les bénévoles (93%) interviennent principalement comme formateurs. Sauf exception, c'est seulement dans les associations fonctionnant essentiellement avec des bénévoles qu'ils assurent d'autres fonctions, souvent en complément de l'activité de formation.
- ✓ 60% des bénévoles collaboraient aux activités de l'organisme depuis plus de deux ans, 28% depuis six mois à deux ans ; seuls 12% étaient des nouveaux, prestant bénévolement depuis moins de six mois dans l'organisme.
- ✓ 60% des bénévoles sont des (pré)pensionnés ; 10% travaillent par ailleurs ; 8% sont chômeurs. 22% des bénévoles ne travaillent pas par ailleurs tout en n'étant pas non plus demandeurs d'emploi (personnes 'au foyer', étudiants, etc.).
- ✓ Leur niveau de formation initiale est élevé, même un peu supérieur à celui des rémunérés : 30% d'universitaires et 51% de diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire.
- ✓ Près de la moitié des bénévoles (49%) avaient suivi au départ une formation de type pédagogique. Ils sont cependant invités, comme les rémunérés, à suivre des modules de formation de formateurs, principalement ceux organisés par les différentes régionales de *Lire et Ecrire* et par la coordination L & E Communauté française.

ANNEXE 1 : Tableau de synthèse – Nombre d'apprenants, de Rémunérés, de Bénévoles, et nombre d'organismes (de 2006 à 2008)

Synthèse Communauté française	2008 ou 2007-08							2007 ou 2006-07					2006 / 2005-06	
	Nbre d'appren.			Alpha (sans données)	Rémun		Bén	Nbre d'ap.	Alpha (sans données)	Rémun		Bén	Nbre d'ap.	Alpha (sans données)
	F	H	Total		Nbre	Eq Tplein	Nbre			Nbre	Eq Tplein	Nbre		
TOTAL WALLONIE														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	4.524	2.655	7.179		409	284,92	325	8.057		417	294,86	386	7.438	
Sous-total Lire et Ecrire (& parten. L&E Namur)	1.841	1.165	3.006		189	154,78	124	3.279		161	134,77	141	3.355	
Sous-total Autres opérateurs	2.683	1.490	4.173		220	130,14	201	4.778		256	160,09	245	4.083	
% Lire & Ecrire (+ partenaires de L&E Namur) sur Total Wallonie	41%	44%	42%		46%	54%	38%	41%		39%	46%	37%	45%	
Nombre d'opérateurs d'alpha ayant / n'ayant pas participé à l'enquête			74	20				81	18				63	27

Nbre d'op. organisant une école de devoirs (EDD) (parmi les op. ayant participé à l'enquête)



20

26

15

TOTAL BRUXELLES														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	5.380	2.048	7.428		337	264,68	149	7.255		344	262,76	164	6.639	
Sous-total Lire et Ecrire (inclus Conventions Plan Bruxellois Alpha)	1.634	846	2.480		102	96,90	0	2.084		95	91,20	0	2.132	
Sous-total Autres opérateurs	3.746	1.202	4.948		235	167,78	149	5.171		249	171,56	164	4.507	
% Lire & Ecrire (& conventions PBA) sur Total Bruxelles	30%	41%	33%		30%	37%	0%	29%		28%	35%	0%	32%	
Nombre d'opérateurs d'alpha ayant / n'ayant pas participé à l'enquête *			101	29				105	19				92	35

* Les opér. avec convention "Plan Alpha" organisant en propre d'autres formations alpha sont comptés deux fois (total "net", voir page suiv.)

Nbre d'opérateurs impliqués ds la mise en oeuvre du **Plan d'Alpha** bruxellois

48

0

42

0

43

0

Nbre d'op. organisant une école de devoirs (EDD) (parmi les op. ayant participé à l'enquête)



40

48

34

TOTAL COMMUNAUTE FRANCAISE	2008 ou 2007-08						2007 ou 2006-07				2006 / 2005-06			
	Nbre d'appren.			Alpha (sans données)	Rémun		Bén	Nbre d'ap.	Alpha (sans données)	Rémun		Bén	Nbre d'ap.	Alpha (sans données)
	F	H	Total		Nbre	Eq Tplein	Nbre			Nbre	Eq Tplein	Nbre		
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	9.969	5.448	15.417		780	574,45	474	16.210		799	587,83	550	14.739	
Sous-total Lire et Ecrire (inclus partenariats)	3.475	2.011	5.486		301	260,03	124	5.363		267	235,18	141	5.487	
Sous-total Autres opérateurs	6.494	3.437	9.931		479	314,42	350	10.847		532	352,65	409	9.252	
% Lire & Ecrire (& partenariats) sur Total CF	35%	37%	36%		39%	45%	26%	33%		33%	40%	26%	37%	

Nombre d'organismes
ayant / n'ayant pas participé à l'enquête

	177	49		188	37		157	62
--	-----	----	--	-----	----	--	-----	----

Nombre "net" d'organismes *
ayant / n'ayant pas participé à l'enquête
PAR TYPE D'ORGANISME

* Nbre "net" d'organismes = en comptant
une seule fois les opér. du PBA organisant aussi des
formations "hors convention L&E"

En Wallonie									
Associations	61	16		70	13		52	20	
Opér. (para) publics	13	4		11	5		6	7	
Ecoles de prom soc							5	0	
	74	20		81	18		63	27	
A Bruxelles									
Associations	69	26		71	15		66	25	
Opér. (para) publics	13	3		12	4		11	5	
Ecoles de prom soc							0	5	
	82	29		83	19		77	35	
En Com. Franç.									
Associations	2	0		2	0		2	0	
Nombre d'organismes - Total "net"	158	49		166	37		142	62	